

UN LIBRARY

JUL 19 1979



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



UN/SA COLLECTION

Distr.
GENERALE

S/13457

18 juillet 1979

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL CONCERNANT LES POUVOIRS DU REPRESENTANT
SUPPLEANT DE LA JAMAIQUE AU CONSEIL DE SECURITE

Conformément à l'article 15 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général signale qu'il a reçu du Premier Ministre adjoint et Ministre des affaires étrangères de la Jamaïque une lettre datée du 3 juillet 1979 indiquant que M. Earl Carr a été nommé représentant suppléant de la Jamaïque au Conseil de sécurité.

De l'avis du Secrétaire général, cette lettre constitue des pouvoirs en bonne et due forme.
